



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 22 JUIN 2026
RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 22 DI GHJUGNU DI U 2026

RAPPORT DE LA PRESIDENTE
RAPORTU DI A PRESIDENTE

Objet : approbation du compte financier unique 2025.
Ughjettu : *approvazione di u contu finanziariu unicu 2025.*



NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE

2025

Le compte financier unique (CFU) constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Institué par l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 205 de la loi de finances initiale pour 2024, il permet d'unifier au sein d'un seul document les informations financières, budgétaires et comptables de la collectivité pour l'exercice exécuté.

Il retrace, pour chaque exercice budgétaire terminé, l'ensemble des opérations comptables réalisées (compte de résultat), mais également les éléments d'actif (bilan), qui ne figuraient jusqu'ici que dans le seul compte de gestion, ainsi que différentes annexes, pour la plupart déjà présentes dans le compte administratif. Le CFU est élaboré via des échanges dématérialisés entre l'ordonnateur et le comptable public.

EXECUTION BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		607 537,25 €		1 525 702,80 €		2 133 240,05 €
Opérations réelles	3 906 689,87 €	4 945 678,24 €	11 786 837,85 €	12 093 299,87 €	15 693 527,72 €	17 038 978,11 €
Opérations d'ordre	1 801 363,27 €	2 083 830,00 €	2 083 830,00 €	1 801 363,27 €	3 885 193,27 €	3 885 193,27 €
Total année 2025	5 708 053,14 €	7 029 508,24 €	13 870 667,85 €	13 894 663,14 €	19 578 720,99 €	20 924 171,38 €
Résultat de clôture		1 928 992,35 €		1 549 698,09 €		3 478 690,44 €



ANALYSE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

1. ANALYSE DE LA SECTION INVESTISSEMENT

1.1) INVESTISSEMENT- DEPENSES : 3 906 689,87 €

Cette somme comprend les subventions versées selon le règlement du Guide des aides au tourisme, les aides directes au développement économique des opérateurs privés dans le cadre du plan de relance, la dotation aux avances remboursables et les dépenses d'équipement nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

1.1.a) Subventions versées selon règlement des aides : 2 255 857,78 €

Il s'agit des subventions d'équipement versées aux organismes publics et privés conformément au Guide des aides au tourisme. L'essentiel des crédits versés concerne des engagements antérieurs, les subventions étant liquidées en fonction de l'avancée des projets et après certification des dépenses.

Ces subventions ont contribué :

- A financer des projets structurants des territoires ;
- A conforter et à développer l'activité économique (modernisation d'hôtels, création de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes) ;
- Au développement de l'offre « Affaire » ;
- A développer et à structurer des filières ;
- A financer la professionnalisation des acteurs et l'innovation ;
- A diverses études pour le développement et l'aménagement.

1.1.b) Aides directes au développement économique des opérateurs privés (plan de relance) : 418 241,05 €

Mesure 1.1 de la Feuille de route territoriale pour le tourisme corse adoptée le 27 avril 2021
« Soutien à l'investissement et à l'accompagnement des TPE-PE du secteur touristique ».

Ce dispositif conçu sous la forme d'un appel à projet a permis d'apporter une aide financière directe aux projets d'investissement des TPE-PME insulaires qui ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Cette mesure dotée de 6 M€ a été cofinancée par l'Etat (2.125 M€) et la CdC (3.875 M€). Les deux comités de sélection (Etat- ATC) qui se



sont tenus en 2022 (5 mai et 18 octobre) ont validé 103 dossiers.

En 2023, 34 nouveaux dossiers d'aide à l'investissement ont été instruits par les services de l'ATC pour un montant total de 1.643 M€ dans le cadre du budget actions de l'ATC financé par la CdC, en plus de la dotation initiale.

A fin décembre 2025 : 132 dossiers sont finalisés (travaux réalisés et contrôlés, versement de l'aide effective), 5 dossiers restent à finaliser.

1.1.c) Dispositif avances remboursables : 1 000 000 €

Il s'agit du dernier versement à la CADEC, prévu par convention après appel d'offre notifiée le 7/11/2023. Ces versements permettent de financer le dispositif des avances remboursables (axe 2 du Règlement des aides : conforter et développer l'activité économique). Le montant total des versements effectué en 2023, 2024 et 2025 est de 4 M€.

En 2025, 13 établissements ont bénéficié d'une avance remboursable pour un montant total de 1,979 M€. Ces versements ont permis la mobilisation de 5,27 M€ de prêts bancaires et un investissement global de 9 M€.

Subventions actions versées en 2025 :

- Subventions selon règlement du guide des aides : 61%
- Aides directes au développement économique (plan de relance) : 12%
- Dispositif avances remboursables : 27%

Les destinataires des subventions d'équipement versées en 2025 dans le cadre du Guide des aides et des aides directes au développement économique ont été, pour 29,27 % des organismes privés, pour 26,30 % des OTI et pour 44,43 % des organismes publics.

1.1.d) Immobilisations corporelles et incorporelles de l'établissement : 232 591,04 €

Il s'agit des dépenses d'investissement propres à l'établissement (licences et logiciels, refonte site phase 1, matériel informatique, matériels et mobiliers de bureau...).

Consommation des crédits d'investissement ouverts par la CdC

Les crédits ouverts par la CdC pour ces investissements ont été consommés à 97,78 %.

1.2) INVESTISSEMENT- RECETTES : 4 945 678,24 €

Les recettes d'investissement arrêtées à la somme de 4 945 678,24 € résultent pour :

- 3 754 651,24 € des remontées de dépenses réelles effectuées par l'ATC et prises en charge à hauteur des crédits ouverts par la CdC pour l'année ;
- 1 191 027,00 € d'un remboursement dans le cadre du FRCT.



2.ANALYSE DE LA SECTION FONCTIONNEMENT

2.1) FONCTIONNEMENT - DEPENSES : 11 786 837,85 €

La section de fonctionnement de l'ATC regroupe les frais de fonctionnement propres de l'établissement (frais de personnel et administration générale) mais également les dépenses d'interventions et d'actions. Ces dépenses concernent principalement les actions de promotion et de communication, les missions de l'observatoire, les aides accordées aux OTI, le soutien à l'évènementiel.

Dotation de fonctionnement général

2.1.a) Charges de personnel : 4 922 523,74 €

Ce montant comprend les salaires et les charges sociales patronales de l'ensemble des salariés de l'établissement (CDI, CDD, alternants et les provisions concernant le Compte Epargne Temps).

Effectif permanent (CDI)

Au 31 décembre 2025, le nombre de postes pourvus au sein de l'ATC est de 53 emplois permanents. L'effectif de l'ATC est composé de 30 femmes et de 23 hommes.

	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
Hommes	21	2	23
Femmes	28	2	30
Ensemble	48	4	53

2.1.b) Charges générales de fonctionnement : 818 982,25 €

Ce montant comprend les frais de structure de l'établissement, dépenses liées aux loyers, charges et entretien des bureaux de l'ATC, aux matériels de reprographie, aux fournitures de bureau, aux contrats d'assurance, aux frais de télécommunication et d'affranchissement, la dotation aux dépréciations d'actif...

Dotations de fonctionnement actions

2.1.c) Promotion, marketing : 5 146 558,12 €

L'année 2025 a été marquée, comme les années précédentes, par la réalisation d'opérations de communication de grande envergure avec le concours d'agences spécialisées retenues par appel d'offres et notre partenaire Atout France. Ces campagnes ont ciblé le marché français et nos



marchés internationaux (Italie, Belgique, Suisse, Allemagne, Grande Bretagne, Autriche, Pays-Bas, Suède et Danemark...).

En 2025 l'ATC a :

- Participé, accompagnée par les Offices de Tourisme, les transporteurs, les Tour-Opérateurs corses, d'hôteliers et d'autres professionnels à 12 salons et 22 Workshops ;
- Réalisé 22 accueils presse ou TV assurant ainsi la notoriété de notre territoire dans la presse européenne.

Points clefs 2025 :

- Consolidation de la fréquentation dans un contexte de concurrence internationale accrue et d'évolution des attentes des clientèles ;
- Consolidation du modèle fondé sur la désaisonnalisation et une meilleure répartition des flux ;
- Un étalement de la fréquentation qui se confirme, un printemps et une arrière-saison qui progressent ;
- Promotion du territoire et valorisation de la diversité des expériences immersives (outdoor, randonnée, plongée, oeno-gastronomie, culture) ;
- Soutien des événements sportifs à forte visibilité (Corsica Cyclo GT20, Restonica Trail...) ;
- Des accueils presse qualitatifs et un déploiement événementiel visible ;
- Refonte en profondeur de la stratégie de référencement naturel (SEO) ;
- Accentuation de la progression significative en communication digitale (réseaux sociaux, base de données qualifiée...).

2.1.d) Centre de ressources : 173 877,60 €

Ce pôle nourrit la direction de l'ATC des tendances observées dans le secteur du tourisme en Corse, dans le but de définir des politiques publiques adaptées aux spécificités du territoire insulaire.

Il contribue ainsi à objectiver les dynamiques de fréquentation, les flux de mobilité, les comportements de consommation touristique et les évolutions structurelles du secteur. Il réalise des études et à la demande des prestations spécifiques d'accompagnement auprès d'acteurs publics et privés.

Ces crédits ont contribué, entre autres :

- Aux études de l'Observatoire : 5 cahiers du tourisme (la Corse, destination MICE,



Perception du tourisme chez les résidents corses, Analyse concurrentielle du tourisme en Sardaigne, Analyse Flux Vision Orange Corse 2024/2023, Analyse concurrentielle Baléares) ;

- Aux notes de conjoncture sur l'hébergement, le transport et les autres activités ;
- A l'analyse sur la priorisation des marchés émetteurs (Mabrian) ;
- Aux diverses études et contributions avec ou pour les partenaires afin d'accompagner les Agences, Offices de Tourisme, intercommunalités et professionnels du secteur.

Le pôle travaille également sur un panel de données stratégiques permettant de définir de manière précise les campagnes marketing et promotionnelles à mener sur les différents marchés émetteurs de la Corse, en cohérence avec la stratégie poursuivie par la Présidence. À travers la production d'insights, de fiches marchés et d'analyses prospectives, il accompagne directement le pilotage des actions promotionnelles de l'agence.

Enfin, le Pôle Centre de Ressources participe à la conduite de chantiers transversaux structurants, notamment dans le domaine de la modernisation des outils d'observation, de diffusion des données et d'amélioration des dispositifs numériques au service des nouveaux usages.

2.1.e) Développement touristique : 610 808,83 €

Il s'agit de soutiens en fonctionnement, attribués sur l'exercice 2025, relatifs aux domaines suivants :

- Aide au fonctionnement des offices de tourisme et à la FROTSI ;
- Soutien aux évènements ;
- Déploiement des contrats de développement territorialisés ;
- Développement de l'écolabel Européen.

L'ATC a poursuivi le déploiement **de l'Ecolabel Européen** (label écologique officiel dans tous les pays membres de l'Union Européenne) auprès des entreprises corses de l'hébergement touristique. Le nombre d'établissement ecolabellisés en Corse fin 2025 est de 58. Environ 20 dossiers sont par ailleurs en cours d'instruction, afin de pouvoir candidater au cours de l'année qui vient.

L'ATC a de plus, entrepris d'inscrire l'ensemble de la destination Corse sous l'angle du label international du tourisme durable « **Green Destinations** » fondation internationale reconnue par le Conseil Mondial du Tourisme Durable (Global Sustainable Tourism Council - GSTC), plus haute instance traitant du tourisme durable au niveau international. A l'issue d'une phase



d'audit de plusieurs mois, la Corse a obtenu le **niveau "Or"** du label Green Destinations / QualityCoast Award, remis le 29 septembre 2025 à Montpellier lors de la Green Destinations Conference. Cette distinction, portée par l'Agence du Tourisme de la Corse, récompense une stratégie de tourisme durable articulée autour de la préservation des ressources naturelles et patrimoniales, de la gestion de l'énergie et des enjeux climat.

La structuration de la GT 20 s'est poursuivie et le lancement de l'étude d'aménagement de cette dernière a été finalisée. Par ailleurs, la diffusion de la marque accueil vélo s'est poursuivie, douze établissements sont actuellement labellisés, une quinzaine de dossiers d'établissement sont en cours d'instruction.

Les crédits de paiement ouverts par la CdC pour ces actions ont été consommés à 100%.

2.1.f) Mission Communication : 114 087,31 €

La Mission Communication a poursuivi la couverture des actions menées par l'ATC, elle a participé à la mise en valeur des atouts de notre destination avec de nombreuses réalisations de vidéos, de photographies et de reportages mettant en valeur la Corse rurale, les producteurs, les artisans, les lieux culturels.... En 2025, les vidéos et les photos réalisées ont permis la création de capsules promotionnelles, d'interviews filmées, de couvertures de communication complètes avec des story (contenus courts éphémères) pour nos réseaux institutionnels et promotionnels lors des déplacements sur le territoire et à l'extérieur.

Au cœur de la stratégie numérique de l'ATC, l'organisation et la structuration du SITTCO constituent un pilier central. Dans cette dynamique, la mission communication a accompagné tout au long de l'année les adhérents du Système d'Information Touristique Territorial (SITTCO), véritable écosystème numérique interactif, dans le déploiement de leurs stratégies numériques.

La stratégie de communication institutionnelle à destination des socioprofessionnels du tourisme corse a été déployée tout au long de l'année à travers :

- La gestion des relations presse ;
- La rédaction et la diffusion de dossiers et communiqués de presse ;
- L'animation et le développement des réseaux sociaux institutionnels ;
- La production et la diffusion de contenus sur le site corporate Atc.corsica ;
- La conception et l'envoi de newsletters ciblées envers les professionnels et les agents de l'ATC.

Ces différents leviers ont permis d'assurer une visibilité continue de l'action de l'ATC au niveau



« corporate », tout en consolidant le positionnement institutionnel auprès de nos partenaires et publics cibles.

Les crédits ouverts par la CdC pour ces actions ont été consommés à 100 %.

2.2) FONCTIONNEMENT- RECETTES : 12 093 299,87 €

Financements des actions par la CdC 5 755 000 € dont 1 242 668,79 de taxe de séjour additionnelles. Dotations de fonctionnement 5 854 950 € et 483 349,87 € de ressources propres.

3) RESULTAT D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2025 :

Résultat de la section d'investissement : 1 321 455,10 €

Résultat de la section fonctionnement : 23 995,29 €

Le résultat excédentaire de l'établissement à fin 2025, qui reprend le résultat constaté à fin 2024 est de 3 478 690,44 € (qui intègre le reversement des fonds gérés dans le cadre du FRCT soit 1 191 027 € qui ont vocation à être réinscrits en 2026.

Ce résultat excédentaire qui sera repris au budget supplémentaire 2026 est nécessaire au fonctionnement courant de l'établissement. En effet les subventions actions et les dotations de fonctionnement général ne sont versées à l'établissement qu'après la notification de la CdC par arrêtés des montants annuels attribués à l'ATC.

.....



EXECUTION BUDGETAIRE EXERCICES 2024 ET 2025

Dépenses d'investissement	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 25/24
Subventions selon guide des aides au tourisme	1 182 023,12 €	2 255 857,78 €	1 073 834,66 €
Salvezza è Rilancia (AAP TPE-PME)	1 246 623,55 €	418 241,05 €	- 828 382,50 €
Dispositif avances remboursables	1 500 000,00 €	1 000 000,00 €	- 500 000,00 €
Immobilisations établissement	253 746,84 €	232 591,04 €	- 21 155,80 €
Opération d'ordre	1 719 428,86 €	1 801 363,27 €	81 934,41 €
Total	5 901 822,37 €	5 708 053,14 €	- 193 769,23 €
Recettes d'investissement	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 25/24
Dotation CDC investissement	4 277 394,18 €	3 754 651,24 €	- 522 742,94 €
FRCT Remboursement		1 191 027,00 €	1 191 027,00 €
Opération d'ordre	1 992 686,19 €	2 083 830,00 €	91 143,81 €
Total	6 270 080,37 €	7 029 508,24 €	759 427,87 €
Résultat d'investissement	368 258,00 €	1 321 455,10 €	953 197,10 €

Charges de fonctionnement	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 25/24
Charges de personnel	4 995 900,45 €	4 922 523,74 €	- 73 376,71 €
Charges générales de fonctionnement	765 304,55 €	818 982,25 €	53 677,70 €
Promotion, marketing	5 937 577,38 €	5 146 558,12 €	- 791 019,26 €
Centre de Ressources	198 289,11 €	173 877,60 €	- 24 411,51 €
Développement touristique	651 735,85 €	610 808,83 €	- 40 927,02 €
Mission communication	94 590,72 €	114 087,31 €	19 496,59 €
Opération d'ordre	1 992 686,19 €	2 083 830,00 €	91 143,81 €
Total	14 636 084,25 €	13 870 667,85 €	- 765 416,40 €
Produits de fonctionnement	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 25/24
Dotation CDC fonctionnement	5 653 000,00 €	5 854 950,00 €	201 950,00 €
Ressources propres	760 441,21 €	483 349,87 €	- 277 091,34 €
Dotations CDC actions (1)	6 027 777,00 €	5 755 000,00 €	- 272 777,00 €
Opération d'ordre	1 719 428,86 €	1 801 363,27 €	81 934,41 €
Total	14 160 647,07 €	13 894 663,14 €	- 265 983,93 €
(1) dont taxe de séjour additionnelle	924 636,11 €	1 242 668,79 €	318 032,68 €
Résultat de fonctionnement	- 475 437,18 €	23 995,29 €	499 432,47 €
Résultat (investissement + fonctionnement)	- 107 179,18 €	1 345 450,39 €	1 452 629,57 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.